Une production avicole respectueuse de l'environnement

Comme toute entreprise alimentaire, la division volaille de Micarna SA applique des mesures d'hygiène drastiques qui garantissent au consommateur la qualité et la sécurité du produit. De plus, elle accorde une importance toute particulière à la santé et au bien-être des animaux, ainsi qu'au respect de l'environnement et à une bonne gestion des déchets.

Déchets = ressources



Cet espace rédactionnel est réservé à Micarna SA, qui a soutenu la réalisation de ce numéro de Forum Déchets et que nous tenons ici à remercier.

La division volaille de Micarna SA contrôle toute la filière – de l'œuf à l'assiette – de la production de volaille fraîche pour la Migros.

Les poules parentales, élevées en Valais, produisent les œufs qui sont ensuite acheminés au couvoir à Granges-Marnand (VD). Les poussins, une fois éclos, sont emmenés chez les agriculteurs-éleveurs qui les gardent en pension quelques semaines. Puis les poulets sont acheminés à Courtepin (FR) où ils sont préparés pour la consommation, puis expédiés dans les différentes coopératives Migros.

Ce cycle de production génère trois types de déchets:

- Du fumier de volaille.
- Des sous-produits animaux (coquilles d'œufs, plumes, sang, déchets d'abattage, sous-produits de découpe).
- D'autres déchets (cartons, plastiques, ordures, ...).



Le fumier de volaille issu de l'élevage des poules parentales est recyclé en engrais à l'usine Optisol à Saillon (VS).

Voici quelques exemples concrets de recyclage et de revalorisation des déchets:

Fumier de volaille

Le fumier issu de l'élevage des poules pondeuses (2'700 tonnes par an) est transformé en engrais directement à l'usine Optisol en Valais. Après 3 mois de compostage, la matière organique obtenue sert de base pour la production de différents engrais organiques qui sont vendus directement aux agriculteurs ou dans le canal Migros.

Sous-produits carnés

Au couvoir, les quelque 75 tonnes annuelles de coquilles d'œufs sont collectées séparément puis compostées. Cette alternative à l'incinération est ici favorable d'un point de vue écologique et économique.

A l'abattoir, les déchets d'abattage (sang, plumes, viscères, têtes, pattes) sont collectés séparément, transformés en poudre puis incinérés en cimenteries comme combustible de substitution. Depuis le 1er juillet 2004, une nouvelle ordonnance permet, pour certaines catégories de sous-produits carnés, d'autres alternatives que l'incinération. Nous avons ainsi mené, dans des installations professionnelles, des essais de compostage sur 160 tonnes de plumes (maximum 10% de plumes mélangées avec les autres déchets verts). Bien que les résultats furent concluants, aussi bien du point de vue de l'hygiène que de la qualité du compost, plusieurs aspects tels que l'insuffisance de capacité des installations de compostage et un coût de compostage plus élevé que l'incinération en cimenterie nous ont contraints à renoncer pour l'instant à cette alternative.

Pour mieux valoriser les sous-produits carnés, d'autres voies telles que la

FORUM DÉCHETS

Ayant renoncé à la publicité au profit d'un sponsoring, FORUM DÉCHETS offre au secteur privé, qui mène aux côtés des services publics un combat actif contre les déchets, une tribune pour faire connaître son point de vue, son expérience. En fonction des prochains thèmes abordés par la rédaction, votre entreprise pourrait également être intéressée par un publi-reportage...



biométhanisation ou la production de carburants de synthèse sont actuellement à l'étude.

Autres déchets

Le tri est organisé dès la production et permet de recycler le papier/carton, le plastique propre, les métaux, les palettes endommagées, le PET, le matériel informatique, les piles et accumulateurs, les néons et les huiles.

De par sa certification environnementale ISO 14001, la division volaille de Micarna s'engage ainsi à revaloriser au mieux tous ses déchets.

Dix ans de management environnemental nous permettent de mettre en évidence que les mesures prises pour respecter l'environnement riment aussi, dans la grande majorité des cas, avec des économies financières substantielles pour l'entreprise.

> Contact: Micarna SA – Division Volaille M. Pierre Rognon Spécialiste Environnement pierre.rognon@optigal.ch